

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2019

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Exploitation des marchés d'approvisionnement - rapport sur l'exécution de la délégation de service public pour l'exercice 2018

Rapporteur : Sylvie Bléry-Touchet

En application de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales et des clauses contractuelles des délégations de service public, la Ville a reçu le rapport financier et technique de la société SOMAREP, délégataire pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement.

En application du code général des collectivités territoriales, ce rapport a été soumis à l'examen de la commission consultative des services publics locaux lors de sa réunion du 11 juin 2019 et sera mis à disposition du public.

La DSP des marchés d'approvisionnement a été mise en place au 1^{er} juin 2016 pour une durée de 5 ans avec la société SOMAREP.

L'exploitation des marchés au cours de l'année 2018 ne s'est pas accompagnée d'un changement significatif des prestations à charge du délégataire. Le montant de la redevance a été porté à 60 328 €, en liaison avec une hausse des droits de place de 1,2 %.

Les principales caractéristiques de l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2018 sont les suivantes :

41 commerçants abonnés ont été présents sur les deux marchés de la Ville, respectivement 9 sur le marché bio (en progression par rapport à l'année 2017) et 32 sur le marché traditionnel (en progression par rapport à l'année 2017).

S'agissant des commerçants « volants (casuels) », leur nombre varie d'une quinzaine de commerçants pour la séance du mercredi à une moyenne de 27 pour la séance du samedi sur le marché du centre-ville. Pour le marché bio, le nombre de commerçants volants est de 2 à 4 par semaine.

Pour le marché traditionnel, quatre animations ont pu être réalisées : « La fête des mères » (un tirage au sort de 20 invitations « beauté » d'une valeur de 50 €), « les Saveurs d'automne » réalisées en synergie avec les animations organisées par l'UCAS (une vingtaine de paniers ont pu être gagnés par tirage au sort), L'animation « beaujolais nouveau » avec plus de 1 000 bouteilles gagnées par grattage, 1 000 bons d'achat d'une valeur de 5 € offerts par les commerçants du marché.

Pour le marché « bio » : trois animations ont pu être réalisées eu égard au budget plus restreint lié au nombre de commerçants : 10 invitations « beauté » d'une valeur de 50 € pour la fête des mères, le tirage au sort de 7 paniers gourmands au mois d'octobre et le grattage de 150 bouteilles bio de Beaujolais nouveau.

Le personnel d'exploitation est composé du régisseur placier et de l'équipe de manutention et de nettoyage soit quatre personnes à temps partiel pour le marché traditionnel.

S'agissant des recettes, le chiffre d'affaires brut TTC de l'année 2018 s'est caractérisé par une hausse de l'ordre de 0,9% % par rapport au chiffre d'affaires de l'année 2017 (158 323 €).

Son montant s'établit à 159 718 € en 2018 composé respectivement de 149 221 € pour le marché traditionnel et de 10 505 € provenant du marché « bio ».

Le poste dépenses et charges de personnel a augmenté de 2,06% entre 2017 (53 428 €) et 2018 (54 528 €).

Le niveau des achats et charges externes de 2018 (23 331 €) a également augmenté de 2% par rapport à 2017 (22 872 €). Cette hausse s'explique principalement par une hausse importante des postes « fournitures » et « entretien ». La société SOMAREP a dû investir dans de nouveaux matériels (tables et tréteaux pour le marché bio et bâches). Elle a également fait intervenir une entreprise pour un nettoyage à la cloche (accessoire qui se couple avec un nettoyeur haute pression qui permet un travail sans projection d'eau), très efficace mais avec un surcoût de 2 210 €.

Le contrat d'affermage pour l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement arrivera à échéance le 31 mai 2021.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication qui lui a été faite du rapport établi par le délégataire SOMAREP pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2018.